

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 13 JANVIER 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Lois Miller régulièrement ouverte.

**Ordre du jour :** 2020-01-13, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 janvier 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

**Urbanisme/Inspection**

4. Dépôt du rapport détaillé des permis de construction 2019 / 2019 construction permit report
5. Demande de droit de passage pour les motoneiges – Club de Golf de Richmond / Request
6. CPTAQ - dossiers du mois (1053-76-3633, 0644-99-9880) / monthly files

**Administration**

7. Correspondances
8. Dépôt - liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2019 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale

qui dépasse 25 000\$ / List of contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ during 2019 with the same co-contractor when all of these contracts involve a total expense exceeding 25 000\$

9. Dépôt - document d'assurance - renouvellement / Insurance documents
10. Règlement numéro 2019-09, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 en plus de leurs modalités de perception / By-law no. 2019-09 a by-law setting the tax rates and fees for the 2020 fiscal year and the conditions for payment
11. Autorisation d'annulation d'imposition d'intérêts / Authorization
12. Contrat et facture pour la conversion d'éclairage de rue au DEL / Bill for light conversion
13. Contrat relatif aux conditions de travail de Jason Badger / Work conditions contract
14. Salaires / Salaries
15. Entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal / Agreement
16. Entente intermunicipale en matière d'urbanisme 2020 avec la MRC du Val-Saint-François / Intermunicipal agreement
17. ADMQ-cotisation 2020 / annual inscription
18. Webinaire – Règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens dangereux / Webinaire
19. Infotech – achat de mini module « Traitement des fichiers d'encaissement SIPC » / Software purchase
20. Demande de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) – assuré comme un organisme sans but lucratif sur la police d'assurance de la Municipalité / Request
21. Demande d'appui – FQM – projet de loi 48 / Support request
22. Demande d'appui – UPA – projet de loi 48 / support request
23. Demande d'aide financière - Le Centre d'interprétation de l'Ardoise / Request
24. Demande d'aide financière - Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne / Request
25. Éclairage pour les terrains de soccer à l'école secondaire régionale de Richmond / Soccer field lights
26. Calendriers 2021 / 2021 Calendars
27. Dons & publicités / donations & publicity (Centraide Estrie, Conseil sport Loisir, École primaire St-Francis, La nuit de la lecture, La Tribune)

#### **Voirie**

28. Offre d'emploi pour journalier de voirie / Job offer for public works department
29. Panneau de sensibilisation – circulation en milieu agricole / Awareness signs – farm traffic
30. Entente et achat d'un radar pédagogique / Agreement and purchase of radar speed display sign

#### **Hygiène du milieu**

31. Escouade verte été 2020 / Green squad

#### **Factures**

32. Factures/Bills

#### **Varia**

33. Projet de reconstruction sur le chemin de Montréal

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2020-01-13, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 2 et 9 décembre 2019;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter les procès-verbaux du 2 et 9 décembre 2019.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the December 2<sup>nd</sup> and 9<sup>th</sup>, 2019 council meetings;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the December 2<sup>nd</sup> and 9<sup>th</sup>, 2019 council meetings such as received.

**Période de questions** : 2020-01-13, 3 Messieurs Laurier Busque et Claude Roy de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) étaient présents pour expliquer aux membres du conseil la mission ainsi que les défis de l'organisation.

Mr. Laurier Busque and Mr. Claude Roy of the *Société du conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon* (SCCNRS) were present to explain to the members of the council the mission and the challenges of the organization.

**Dépôt des détails concernant les permis de construction** : 2020-01-13 Le conseil prend connaissance du rapport d'émission des permis pour l'année 2019, préparé par l'inspecteur municipal.

Council acknowledges the tabling of a report on the permits issued during 2019, prepared by the municipal inspector.

**Demande de droit de passage pour les motoneiges et les quads – Club de Golf de Richmond** : 2020-01-13, 4 **Considérant que** le Club de Golf de Richmond demande un droit de passage aux motoneiges et quads de 0,4 km sur le chemin d'Ely entre l'entrée de cour d'Usinatech et la première entrée de cour du chalet du Club de Golf;

**Considérant** les points soulevés par le responsable de voirie soient la largeur du chemin, la formation de glace sur le chemin, la problématique d'écoulement de l'eau de surface durant le printemps suite à la formation de glace et l'usure de l'asphalte;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à la majorité

**Que** le Conseil refuse la demande au Club de Golf de Richmond concernant un droit de passage pour les motoneiges et quads sur le chemin d'Ely entre l'entrée de cour d'Usinatech et le chalet du Club de Golf, et ce, en raison du risque pour les usagers du chemin causer par la circulation de motoneiges et de quads ainsi que de l'usure que cela causera au chemin;

**Que** le Conseil, recommande à ce qu'une alternative plus adaptée à l'usage récréatif soit étudiée par la demanderesse.

Considering that the *Club de Golf de Richmond* requests a right of way for snowmobiles and quads of 0,4 km on Ely Road between the Usinatech entrance and the first entrance of the golf club house; considering the points raised by the roads inspector : the width of the road, the formation of ice on the road, the problem of surface water flow during the spring following the formation of ice and the wear and tear of the asphalt;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright and resolved by majority of the councillors to refuse the request to the *Club de Golf de Richmond* for a right of way for snowmobiles and quads on Ely Road between the Usinatech entrance and the golf club house, due to the risk for road users caused by the circulation of snowmobiles and quads and the wear and tear that this will cause on the road; that council recommends that an alternative more suitable for recreational use be studied by the applicant.

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2020-01-13 La correspondance relative aux dossiers du mois (1053-76-3633, 0644-99-9880) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

**Correspondances** : 2020-01-13 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 3 décembre 2019 au 13 janvier 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from December 3<sup>rd</sup>, 2019 till January 13<sup>th</sup>, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2019 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$** : 2020-01-13 L'article 961.4(2) du Code municipal prévoit que les municipalités publient, sur son site internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Le conseil prend connaissance de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2019 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Article 961.4(2) of the *Code municipal*, states that municipalities must publish on their website no later than January 31 of each year, a list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ spent during the preceding fiscal year with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000 \$.

Council acknowledges the tabling of the list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ spent during 2019 with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000 \$, filed by the director general/secretary-treasurer.

**Dépôt des documents d'assurances** : 2020-01-13, 5 Le Conseil prend connaissance des documents de la police d'assurance avec « La Mutuelle des municipalités du Québec », incluant l'offre de certaines protections supplémentaires, un document expliquant la clause de règle proportionnelle et un document expliquant la tendance des primes d'assurances pour 2020.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité de refuser l'offre des protections supplémentaires; qu'il n'y ait aucun changement à apporter quant aux protections et de renouveler ledit contrat d'assurance.

Council acknowledges the insurance policy documents with « *La Mutuelle des municipalités du Québec* », including the offer for certain additional protections, a document explaining the co-insurance clause and a document explaining the insurance premium tendency for 2020.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously to refuse the offer for additional coverage; that there is no change to be made to the protection coverage in the insurance contract upon renewal.

**Règlement numéro 2019-09, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 en plus de leurs modalités de perception** : 2020-01-13, 6 **Attendu que** la municipalité a adopté son budget 2020 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

**Attendu que** l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux et du taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 2020 ;

**Attendu que** selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes doivent être imposées par règlement ;

**Attendu que** selon l'article 981 du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut établir le taux d'intérêt applicable aux taxes dont le paiement n'est pas effectué à temps ;

**Attendu que** selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

**Attendu que** selon l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut décréter qu'une pénalité est ajoutée à un montant des taxes exigibles ;

**Attendu que** selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut établir le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités relatives aux versements échus de la taxe foncière et des tarifs;

**Attendu qu'**un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2019 par la conseillère Lois Miller;

**Attendu qu'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et adopté à l'unanimité des conseillers

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

## **ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

## **ARTICLE 2 EXERCICE FINANCIER**

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'exercice financier 2020.

## **ARTICLE 3 TAXE GÉNÉRALE SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Le taux de taxe foncière générale est fixé à **0,4905 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2020 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

## **ARTICLE 4 TAXE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Le taux de taxe de la Sûreté du Québec est fixé à **0,0715 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2020 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

## **ARTICLE 5 TARIF POUR LE SERVICE D'AQUEDUC**

1. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable, des immeubles desservis par la Ville de Richmond, par mètres

cubes d'eau selon une lecture annuelle du compteur est fixé comme suit:

- Habitation unifamiliale **300 \$**
- Habitation multi-logements **260 \$/logement**

2. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable pour le 1035, route 243 et le 242, chemin Fortier desservis par la Ville de Richmond ayant un compteur d'eau est fixé comme suit:

a) selon la consommation mesurée par trimestre, il est tarifé **2,50 \$ par 1 000** gallons ou le taux minimum selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

<u>Taux minimum par trimestre</u>	<u>Taille de l'entrée au compteur</u>
60 \$	3/4" à 1-1/2"
200 \$	4"

b) auquel s'ajoutent les coûts de la location du compteur, selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

<u>Loyer du compteur par trimestre</u>	<u>Taille de l'entrée au compteur</u>
62,35 \$	4"

#### **ARTICLE 6 TARIF POUR LA CUEILLETTE, LE TRANSPORT ET L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Afin de pourvoir aux dépenses de la cueillette, du transport et de l'enfouissement des ordures ménagères, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2020 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- **115 \$** par unité de logement.
- **250 \$** par entreprise agricole enregistrée (EAE) avec bâtiment de ferme.

#### **ARTICLE 7 TARIF POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Afin de pourvoir aux dépenses de la collecte, du transport et du traitement des matières recyclables de la municipalité, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2020 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- **15 \$** par unité de logement.
- **80 \$** par les industries, commerce et institution (ICI).

#### **ARTICLE 8 TARIF POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Afin de pourvoir aux dépenses du service de vidange des fosses septiques reliées au règlement 2019-02 Règlement relatif à la vidange des fosses septiques des résidences isolées, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2020 de chaque propriétaire d'immeuble imposables situées sur le territoire de la municipalité et répondant à la définition de « résidence isolée » :

- **90 \$** par chaque fosse

Collectes supplémentaires ou hors périodes :

- **300 \$** (plus taxes)

#### **ARTICLE 9 TARIF POUR UN PERMIS DE FEU**

- 10 \$ par permis de feu

#### **ARTICLE 10 TARIF POUR UN BAC À ORDURES MÉNAGÈRES**

- 100 \$ par bac

#### **ARTICLE 11 TARIF POUR LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

- 100 \$ par activité, à l'exception des organismes à but non lucratif légalement incorporés

#### **ARTICLE 12 TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES**

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 7 %. Une pénalité de 5 % est aussi imposée sur les soldes impayés ;

#### **ARTICLE 13 NOMBRE ET DATE DES VERSEMENTS**

Le conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou compensations citées plus haut seront payables en **quatre (4) versements** égaux, le premier versement étant dû le 2 mars 2020, le second versement le 1<sup>er</sup> mai 2020, le troisième versement le 2 juillet 2020 et le quatrième versement le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300 \$ pour l'unité d'évaluation en cause. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement.

Cependant, lors de l'émission d'un compte de taxes supplémentaire découlant d'une modification au rôle d'évaluation, le supplément à payer peut, s'il est supérieur à 300 \$, être payé au choix du débiteur en trois versements, le premier étant exigible le 30<sup>e</sup> jour après l'expédition du compte et le deuxième versement étant exigible 90 jours après le premier et le troisième versement étant exigible 90 jours après le deuxième, comme prévu à l'article 252 L.F.M.

#### **ARTICLE 14 CHÈQUE RETOURNÉ**

Tel que permis par l'article 962.1 du Code municipal, des frais d'administration de 20 \$ seront facturés au contribuable qui effectuera un paiement avec un chèque sans provision.

#### **ARTICLE 15 COURRIER RECOMMANDÉ « VENTE POUR TAXES »**

Des frais d'administration de 20 \$ sont exigés à tout propriétaire auquel une correspondance par courrier recommandé pour vente pour taxes est traitée.

#### **ARTICLE 16 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Adopté ce 13<sup>e</sup> jour de janvier 2020.

\_\_\_\_\_  
James Johnston,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones, DMA  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil Municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved to adopt the by-law no. 2019-09, a by-law setting the tax rates and fees for the 2020 fiscal year and the conditions for payment.

**Autorisation d'annulation d'imposition d'intérêts – matricule numéro 0857-99-7856** : 2020-01-13, 7 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder à l'annulation des impositions d'intérêts sur la facture de droit de mutation numéro 2018005525 au dossier du matricule numéro 0857-99-7856, et ce, au montant total de 3 181,05 \$.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously that the Council authorizes the director general/secretary-treasurer to cancel the interest charges on the transfer tax invoice number 2018005525 in the file number 0857-99-7856, in the total amount of 3 181,05 \$.

**Contrat et facture pour la conversion d'éclairage de rue au DEL** : 2020-01-13, 8 **Considérant que** la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation et les services écoénergétiques et de conception au bénéfice des municipalités qui désiraient participer à l'achat regroupé en découlant;

**Considérant qu'**Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjudger un contrat conforme aux termes et conditions de l'appel d'offres de la FQM;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a adhéré au programme d'achat regroupé découlant de l'appel d'offres puisqu'elle a conclu une entente à cette fin avec la FQM en date du 17 octobre 2018;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a octroyé un contrat à Énergère inc. afin de réaliser les travaux de conversion de luminaires de rues au DEL incluant les services connexes;

**Considérant que** la Municipalité a reçu les factures pour le projet d'éclairage de rue;

**Considérant** la retenue de 10% à être conservé à titre de garantie de performance;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les factures au montant de 23 268,63 \$ (incluant les taxes) de *Énergère inc.* suite à l'exécution des travaux de conversion de luminaires de rues au DEL; que le Conseil autorise le paiement de ces factures.

Considering that the Township of Melbourne awarded a contract to Énergère inc. in order to carry out the LED street lighting conversion work including related services; considering that the Municipality received the invoices for the street lighting project; considering the 10% withholding to be kept as a performance guarantee;

It is moved by councillor Garrett, seconded by councillor Enright, and resolved unanimously to accept the invoices in the amount of 23 268,63 \$ (including taxes) from Énergère inc. following the execution of work to convert to LED street lights; that Council authorizes the payment of these invoices.

**Contrat relatif aux conditions de travail de Jason Badger** : 2020-01-13, 9 Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents



d'accepter le contrat relatif aux conditions de travail incluant le salaire de Monsieur Jason Badger, tel qu'il a été présenté aux membres du conseil; d'autoriser le maire à signer ce contrat; que le contrat relatif aux conditions de travail est rétroactif à la première paie de 2020.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously by the councillors to accept the terms of employment including the salary for Mr. Jason Badger, as presented to the council members; to authorize the mayor to sign this contract; that the contract relating to working conditions is retroactive to the first pay in 2020.

**Salaires** : 2020-01-13, 10 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil fixe les salaires 2020 pour les employés comme suit : une hausse de 1\$/hre pour la secrétaire et pour la directrice générale/secrétaire-trésorière selon les termes de son contrat sur les conditions de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (2,50 %).

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved to set the employees' salaries for 2020 as follows: a 1\$/hr increase for the secretary and for the director general/secretary-treasurer according to the agreement dated January 1<sup>st</sup>, 2019 (2,50%).

**Entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal** : 2020-01-13, 11 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne partage le service de l'inspecteur municipal et du responsable de l'urbanisme avec la Ville de Richmond selon l'entente en date de 1<sup>er</sup> janvier 2017;

**Attendu que** l'entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme avec la Ville de Richmond n'est plus actuelle;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à négocier une nouvelle entente sur le partage des services et frais associés de l'inspecteur municipal avec la Ville de Richmond.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to negotiate a new agreement on the sharing of services and associated costs of the municipal inspector with the Town of Richmond.

**Entente intermunicipale 2020 en matière d'urbanisme** : 2020-01-13, 12 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François propose une entente intermunicipale en matière d'urbanisme d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne désire participer à cette entente selon les conditions suivantes;

Ressource rédaction et support-conseil : 50 \$/heure

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme aux conditions ci-haut mentionnées;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne réserve un montant d'heures pour l'année 2020 selon la répartition suivante : **29** heures à la

ressource rédaction et support-conseil.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that Council will participate in the inter-municipal agreement concerning urban planning; that the Municipality will reserve for the year 2020 a block of 29 hours for compilation and consulting services.

**Cotisation ADMQ 2020** : 2020-01-13, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'approuver la dépense pour la cotisation 2020 à l'ADMQ, incluant l'assurance juridique, de la directrice générale selon les termes spécifiés sur le site internet de l'association.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to approve the expense for the 2020 ADMQ membership, including legal insurance, of the director general as specified on the website of the association.

**Webinaire – Le nouveau règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens dangereux : que faire?** : 2020-01-13, 14 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au webinaire sur le nouveau règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens dangereux offert par l'ADMQ; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the webinar on the new provincial regulation on the supervision of dangerous dogs offered by the ADMQ, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

**Infotech – achat de mini module « traitement des fichiers d'encaissement SIPC »** : 2020-01-13, 15 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité procède à l'achat du mini module « traitement des fichiers d'encaissement SIPC » pour la somme de 850 \$ (plus taxes) de la compagnie Infotech.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Municipality will purchase the mini module « *traitement des fichiers d'encaissement SIPC* » at 850 \$ (plus taxes) from the Infotech firm.

**Demande au Canton de Melbourne d'accepter la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) sur la police d'assurance de la municipalité** : 2020-01-13, 16 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et qu'elle participe à la Mutuelle des municipalités du Québec pour ses assurances;

**Considérant que** la SCCNRS est reconnue en tant qu'organisme de bienfaisance, ayant son siège social dans le Canton de Melbourne, dont le mandat vise la protection des milieux naturels et l'éducation et la sensibilisation des différents intervenants concernant l'importance de la conservation et de l'utilisation durable du territoire;

**Considérant que** la SCCNRS est propriétaire de quatre réserves naturelles : la réserve naturelle Madakik (Canton de Melbourne; lot #3 511 319; 7,34 h), la réserve naturelle du Ruisseau-Gulf (Racine, 27,8 h), la réserve naturelle du Lac-Brais (Racine, 101,8 h) et la réserve naturelle du Lac-Bran-de-Scie (Canton Orford, 18,9 h) et de la propriété La forêt de chênes de Cleveland (Canton de Cleveland, 11 h);

**Considérant que** les frais d'assurance représentent un coût très important dans les frais récurrents de l'exploitation de la SCCNRS ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne reconnaît de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) ayant son siège social dans le Canton de Melbourne, et que ses activités sont pertinentes et utiles pour la population;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la SCCNRS soit assuré comme un organisme sans but lucratif sur la police de la municipalité et cela aux frais de la SCCNRS, et ce, pour une période d'un an et le dossier sera revu l'an prochain avant le renouvellement annuel.

Considering that the Township of Melbourne is a member of the Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) and that it participates in the Mutuelle des municipalités du Québec for its insurance; considering that the SCCNRS is recognized as a charitable organization, having its registered office in the Township of Melbourne, whose mandate aims at the protection of natural environments and the education and awareness of the various stakeholders concerning the importance of conservation and sustainable use of the territory; considering that the SCCNRS is the owner of four nature reserves; considering that the insurance costs represent a very significant amount in the recurrent operating costs of the SCCNRS;

Moved by councillor Langeveld and seconded by councillor Fortier and resolved unanimously that the Township of Melbourne recognizes the Society for the Conservation of the Natural Corridor of the Salmon River (SCCNRS) having its head office in the Canton of Melbourne, and that its activities are relevant and useful for the population; that the Township of Melbourne accepts that the SCCNRS be insured as a non-profit organization on the insurance policy of the municipality and this at the expense of the SCCNRS, for a period of one year and the file will be reviewed again next year before the annual renewal.

**Demande d'appui – FQM – projet de loi 48** : 2020-01-13 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Demande d'appui – UPA – projet de loi 48** : 2020-01-13, 17  
**Considérant** le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

**Considérant que** le projet de loi prévoit l'abolition du plafond de croissance des dépenses du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, le maintien des taux de crédits actuels et l'introduction d'un plafonnement de la valeur imposable des terres à 32 100 \$/ha, qui en Estrie n'aura aucun impact selon l'UPA ;

**Considérant** la demande de la table des syndicats locaux de la Fédération de l'UPA-Estrie;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité des conseillers

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne appuie la demande de la Fédération de l'UPA-Estrie auprès du gouvernement du Québec de travailler à l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi n° 48.

Considering the tabling in the National Assembly, on November 5, 2019, of Bill 48, An Act aimed at controlling the cost of the farm property tax and to simplify access to the farm property tax credit; considering that

the bill provides for the abolition of the ceiling for growth in expenditures of the Agricultural property tax credit program, the maintenance of current credit rates and the introduction of a cap on the assessed value of land at 32 100 \$/ha, which in the Estrie region will have no impact according to the UPA; considering the request from the *Fédération de l'UPA-Estrie*;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously that the Township of Melbourne supports the request of the *Fédération de l'UPA-Estrie* to the Government of Quebec to work towards the adoption and implementation of Bill 48.

**Demande d'aide financière - Le Centre d'interprétation de l'Ardoise** : 2020-01-13, 18 **Attendu que** le Centre d'interprétation de l'Ardoise a présenté une demande d'aide financière pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise avec le projet « Pays de l'ardoise »;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'interprétation de l'Ardoise de promouvoir l'histoire et le patrimoine de l'ardoise;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un don de 1 500 \$ pour l'année 2020 au Centre d'interprétation de l'Ardoise.

Whereas the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*» presented a request for financial assistance for the promotion of the history and the heritage of slate with their project «*Pays de l'Ardoise*»; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and the desire of the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*» to promote the history and heritage of slate;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is unanimously resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes a donation of 1 500 \$ for 2020 to the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*».

**Demande d'aide financière - Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne** : 2020-01-13, 19 **Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne a présenté une demande d'aide financière de 1 500 \$ pour aider à payer l'agrandissement du garage;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre de ski de fond Richmond-Melbourne de promouvoir le ski de fond et la raquette ainsi que le tourisme de notre région;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 1 500 \$ pour 2020; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévalué d'année en année.

Whereas the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* has presented a request for financial assistance to help pay for the expansion of the garage; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and the goal of the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* to promote cross-country skiing and snowshoeing as well as tourism in our region;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, it was resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 1 500 \$ for 2020; that this financial assistance is not recurrent but will be re-evaluated from year to year.

**Éclairage pour les terrains de soccer à l'école secondaire régionale de Richmond** : 2020-01-13 Le maire, James Johnston, explique le projet d'éclairage du terrain de soccer qui a été discuté entre les trois

municipalités (Richmond, Cleveland et Melbourne) et la commission scolaire Eastern Townships. Il semble que le projet sera trop coûteux pour ce que la municipalité avait envisagé de payer.

The mayor, James Johnston, explained the soccer field lighting project that was discussed between the three municipalities (Richmond, Cleveland and Melbourne) and the Eastern Townships school board. It seems that the project will be too expensive for what the municipality had planned to pay.

**Calendriers municipaux 2021** : 2020-01-13, 20 **Considérant** le succès et les commentaires positifs concernant le calendrier produit par la municipalité pour les citoyens en 2019;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que le conseil publie un autre calendrier pour 2021; que les citoyens seront invités à concentrer leurs photos sur les monuments ou paysages municipaux représentant Melbourne.

Considering the success and the positive comments regarding the calendar produced by the municipality for the citizens in 2019;

It is moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller and resolved unanimously that the council will publish another calendar for 2021; that citizens will be invited to focus their photos on the monuments or municipal landscapes representing Melbourne.

**Publicités/dons** : 2020-01-13, 21 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif:

Centraide Estrie	100 \$
École primaire St-Francis	100 \$
La nuit de la lecture au Canton	100 \$

Moved by councillor Fortier seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for donations to non-profit organizations.

**Offre d'emploi pour un journalier de voirie** : 2020-01-13, 22 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la publication d'un avis de « demande d'emploi » dans les journaux L'Étincelle et sur le site d'Emploi Québec concernant un journalier saisonnier en voirie et parc.

James Johnston, Jeff Garrett, Jason Badger et la directrice générale seront les membres de comité de sélection, et feront des recommandations au Conseil concernant ce poste.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that Council authorizes the publication in the newspaper L'Étincelle and on the site of Emploi Québec, an advertisement concerning the position for a seasonal worker for the public works department and parks.

James Johnston, Jeff Garrett, Jason Badger and the director general will be the members of the selection committee and will make recommendations to Council concerning this position.

**Panneau de sensibilisation – circulation en milieu agricole** : 2020-01-13, 23 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense pour l'achat de quatre (4) panneaux de sensibilisation aux véhicules agricoles auprès du Centre de services partagés du Québec.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that the council authorizes an expense for the purchase of four (4) awareness panels for agricultural vehicles from the *Centre de services partagés du Québec*.

**Résolution concernant l'entente intermunicipale en matière de gestion des radars pédagogiques et manifestation d'intérêt pour l'acquisition d'un radar pédagogique appartenant à la MRC du Val-Saint-François** : 2020-01-13, 24 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François a procédé à l'achat de six (6) radars pédagogiques au cours des dernières années;

**Attendu que** certaines municipalités locales ont manifesté l'intérêt d'acquérir leur propre radar pédagogique;

**Attendu que** la MRC a demandé une aide financière au ministère des Transports pour l'achat de dix-huit (18) nouveaux radars pédagogiques dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

**Attendu que** la réception de la lettre d'annonce PAFFSR\_20190326-01 confirme l'octroi d'une aide financière d'un montant maximal de 53 553 \$ pour la réalisation du projet initial représentant 50 % du coût des radars pédagogiques;

**Attendu que** la municipalité ne souhaite pas participer à l'achat regroupé des radars pédagogiques par la MRC du Val-Saint-François;

**Attendu que** la municipalité manifeste son intérêt à obtenir un radar pédagogique appartenant à la MRC du Val-Saint-François;

**Attendu que** les parties désirent conclure une entente intermunicipale afin de déterminer les rôles et responsabilités de chacun;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne ne souhaite pas participer à l'achat regroupé des radars pédagogiques par la MRC du Val-Saint-François;

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne souhaite obtenir un radar pédagogique appartenant déjà à la MRC du Val-Saint-François;

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne accepte l'entente intermunicipale telle que présentée;

**Que** le maire, monsieur James Johnston, de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame, Cindy Jones soient autorisés à signer l'Entente intermunicipale en matière de gestion des radars pédagogiques.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier and resolved that the Township of Melbourne does not wish to participate in the joint purchase of radar speed display signs by the MRC du Val-Saint-François; that the Township of Melbourne wishes to obtain one of the radar speed display signs already belonging to the MRC du Val-Saint-François; that the Township of Melbourne accepts the intermunicipal agreement as presented; that the mayor, James Johnston, as well as the director general/secretary-treasurer, Cindy Jones be authorized to sign the Inter-municipal Agreement for the management of this radar display sign.

**Escouade verte 2020** : 2020-01-13, 25 **Attendu que** la MRC propose aux municipalités d'avoir un service à la carte en offrant aux municipalités la possibilité d'avoir une équipe de deux éco patrouilleurs pour un certain nombre de semaine;

**Attendu que** dans les années précédentes, la MRC et les municipalités participantes ont eu de la difficulté à trouver du personnel pour remplir les postes d'éco patrouilleurs;

**Attendu que** l'emploi d'éco patrouilleur est plus intéressant, motivant et sécuritaire en équipe de deux;

**Attendu que** la SGMR déposera en janvier 2020 des demandes auprès d'Emploi Été Canada afin de subventionner une partie du salaire et ainsi réduire les coûts pour les municipalités qui participent au projet;

**Attendu que** les réponses de l'obtention ou du refus des subventions d'Emploi Été Canada arriveront seulement au mois d'avril 2020 et que le coût par semaine pour une équipe de deux variera entre 550 \$ et 1 450 \$;

**Attendu que** la municipalité devra aussi compenser le kilométrage des étudiants pour le transport qu'ils auront à effectuer;

**Attendu que** les coûts engendrés pour la semaine de formation d'une équipe d'éco patrouilleur seront répartis entre les municipalités employant cette équipe au prorata du nombre de semaines que cette municipalité l'emploie;

**Attendu que** la MRC a besoin du nombre de semaines nécessaire ou du budget alloué au projet par la municipalité afin d'évaluer combien d'éco patrouilleur elle doit engager;

**Attendu que** les sujets à aborder dans chaque municipalité varient et que la connaissance des priorités de sensibilisation des municipalités permettra au superviseur de préparer une formation appropriée;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu,

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne ne participe pas au projet d'escouade verte pour l'été 2020 proposé par la MRC du Val-Saint-François;

**Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett and resolved that the Township of Melbourne does not participate in the green squad project for the summer of 2020 proposed by the MRC du Val-Saint-François; that a copy of this resolution be sent to the MRC du Val-Saint-François.

**Factures** : 2020-01-13, 26 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 82 823,34 \$) et des chèques émis (montant : 96 482,94 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (82 823,34 \$) and the payments issued (96 482,94 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Miller that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia – réfection du chemin de Montréal** : 2020-01-13 La directrice générale/secrétaire-trésorière explique aux membres du conseil que le

projet de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal avance comme prévu. La municipalité attend l'approbation du financement dans le cadre du programme TECQ. La firme d'ingénierie a préparé les plans et envoie la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement au ministère de l'Environnement. Ce serait le moment idéal pour demander une rencontre avec les propriétaires dans laquelle la municipalité empiéterait sur leur terrain.

The director general/secretary-treasurer explained to the members of council that the project to repair a section of the Montreal road is progressing as planned. The municipality is awaiting approval of funding under the TECQ program. The engineering firm has prepared the plans and will be sending the request for a certificate of authorization under section 22 of the Environment Quality Act to the Ministry of Environment. This would be the ideal time to request a meeting with the owners in which the municipality would encroach on their land.

**Levée de la séance** : 2020-01-13, 27 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 22 h 35. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 3 février 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 10:35 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday February 3<sup>rd</sup>, 2020.

---

Daniel Enright  
Maire-suppléant

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, Daniel Enright, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt.

---

Daniel Enright  
Maire-suppléant